

La Liste rouge des espèces menacées en France

Mammifères de France métropolitaine



■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Une espèce de mammifères sur dix menacée en France métropolitaine : une situation préoccupante mais des progrès encourageants

Pour ce troisième chapitre de la Liste rouge des espèces menacées en France, le Muséum national d'Histoire naturelle et le Comité français de l'UICN ont travaillé en partenariat avec la Société française pour l'étude et la protection des mammifères et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

D'après le résultat des évaluations, onze espèces de mammifères sur 119 (dix espèces continentales et une marine) sont menacées de disparition du territoire métropolitain.

Etat des lieux

Sur les 33 espèces de chauve-souris évaluées, sept figurent dans la catégorie "Quasi menacée", notamment en raison du déclin de leur population, et quatre autres sont menacées d'extinction. C'est le cas du Minioptère de Schreibers, classé "Vulnérable", et du Rhinolophe de Mehely, "En danger critique". La situation actuelle de ces espèces est la conséquence de nombreuses menaces : dérangement dû à une fréquentation accrue des principaux gîtes, dégradation de leurs habitats causée par l'urbanisation et raréfaction des proies due à l'utilisation intensive de pesticides.

Concernant les cétacés, près de la moitié des espèces a dû être placée dans la catégorie "Données insuffisantes", en raison du manque de connaissances et de données disponibles. Pourtant, certains de ces mammifères marins pourraient bien être menacés en France, car ils sont affectés par de multiples



■ Le Cachalot (*Physeter macrocephalus*), une espèce "Vulnérable"
© Renato Rinaldi / Evasion tropicale

pressions incluant la pollution sonore due au trafic maritime et aux sonars militaires, les pollutions chimiques, les captures accidentelles liées à l'utilisation de filets maillants et la surpêche affaiblissant leurs ressources alimentaires.

Enfin, d'autres espèces autrefois présentes sur le territoire métropolitain en ont aujourd'hui totalement disparu. C'est le cas du Bouquetin des Pyrénées, de la Baleine des basques, et du Phoque moine, disparu des côtes provençales dans les années 30 et de Corse à la fin des années 70.

Pour répondre à certaines situations alarmantes, des plans nationaux d'action sont actuellement mis en œuvre en faveur de différentes espèces, comme le Vison d'Europe et le Grand hamster, tous deux "En danger" en France. A cet égard, la Loutre d'Europe et le Bouquetin des Alpes sont de bons exemples de réels progrès obtenus grâce à une action efficace des pouvoirs publics et des associations de protection de la nature. En situation précaire il y a encore quelques décennies, la loutre, aujourd'hui classée en "Préoccupation mineure", recolonise progressivement différents secteurs du territoire. Et après avoir quasiment disparu de l'arc alpin français, le Bouquetin des Alpes a désormais repeuplé plusieurs départements.

Malgré la situation encore préoccupante de plusieurs espèces, le résultat des évaluations montre que les actions de conservation entreprises pour les mammifères sur le territoire métropolitain portent leurs fruits (protection réglementaire nationale et européenne, plans nationaux d'action, conservation des habitats naturels...). Ces résultats encourageants incitent à poursuivre les efforts et à renforcer l'action pour continuer à améliorer, dans les années à venir, la situation de ces espèces.



■ Le Loup gris (*Canis lupus*), une espèce classée "Vulnérable"
© Roland Clerc

■ Mammifères de France métropolitaine

Démarche d'évaluation

Au total, 152 espèces de mammifères, dont 115 continentales et 37 marines, sont recensées sur le territoire métropolitain. Certaines d'entre elles, conformément à la méthodologie de l'UICN, n'ont pas été soumises à l'évaluation (16 continentales et 17 marines) : les espèces non natives introduites en métropole dans la période récente (après l'année 1500), comme l'Ecureuil à ventre rouge et le Cerf sika, et les espèces marginales, comme la Taupe aveugle, ou qui ne sont présentes en métropole que de manière occasionnelle, comme l'Orque.

Finalement, 119 espèces de mammifères (99 continentales et 20 marines) ont été passées au crible des critères de la Liste rouge.

Vingt-neuf experts ont contribué à la phase préalable de vérification des données et onze d'entre eux ont validé les analyses lors de l'atelier final d'évaluation. Les résultats sont présentés dans la figure ci-dessous.

De plus, des évaluations complémentaires ont été réalisées pour certaines sous-espèces continentales et pour certaines populations d'espèces marines (cf. tableau p.11).



■ Le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), une espèce classée "En danger"
© René Rosoux



■ Le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), classé "Vulnérable"
© Vincent Rufray / GCLR

La Liste rouge des espèces menacées en France

Coordination

Sébastien Moncorps (directeur de l'UICN France), Jacques Trouvillez (directeur du SPN / MNHN).

Comité de pilotage

Patrick Haffner, Frédéric Jiguet, Florian Kirchner, Sébastien Moncorps, Jean-Philippe Siblet, Jean-Christophe Vié.

Chapitre Mammifères de France métropolitaine

Contributeurs

Laurent Arthur, Michel Catusse, Guillaume Chapron, Robert Corti, Dominique Dubray, Christophe Guinet, Jean-Sébastien Guitton, Jérémie Kiszka, Jérôme Letty, Eric Marboutin, Stéphane Marchandeu, Pierre Migot, Françoise Poitevin, Pierre-Yves Quenette, Sandrine Ruetter, Carole Toigo, Pierrick Touchet, Cécile Vincent.

Comité d'évaluation

Experts mammifères continentaux : Stéphane Aulagnier, Alain Butet, Jean-François Julien, François Léger, Michèle Lemaire, Sébastien Roué, Laurent Tillon.

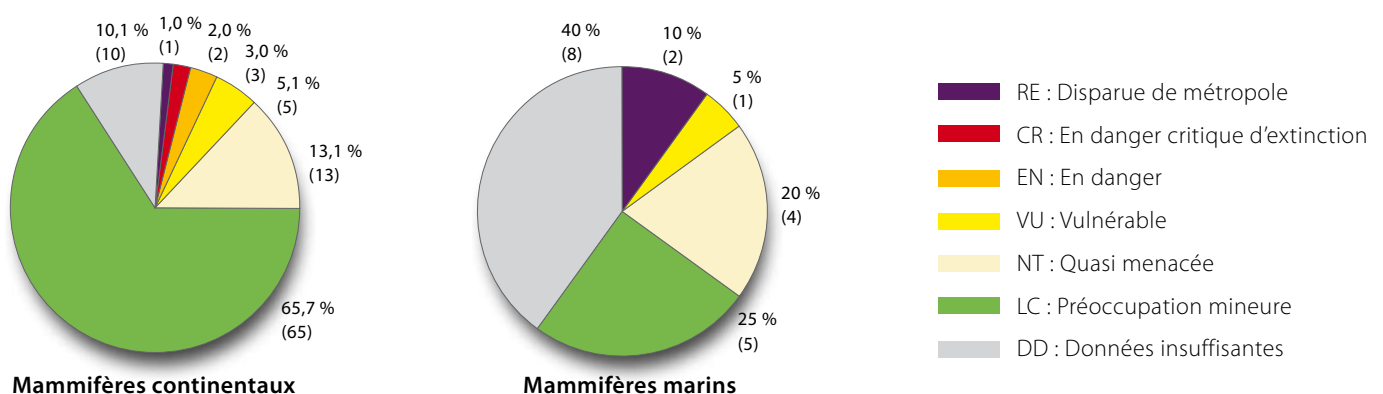
Experts mammifères marins : Jean-Benoît Charrasín, Frank Dupraz, Sami Hassani, Olivier Van Canneyt.

Évaluateurs Liste rouge : Patrick Haffner (MNHN), Florian Kirchner (UICN France).

Réalisation du document

Christelle Galindo (UICN France).

Répartition des 99 espèces de mammifères continentaux et des 20 espèces de mammifères marins évaluées en fonction des différentes catégories de la Liste rouge (nombre d'espèces entre parenthèses)



■ Quelques exemples

Le Lynx boréal

Lynx lynx

EN

Le Lynx boréal, le plus grand des félins européens, trouve refuge dans des milieux essentiellement forestiers qui lui sont propices. En France, il a disparu des plaines au Moyen Age et des principaux massifs montagneux au XIX^{ème} siècle, en raison de la déforestation, d'une forte pression de chasse et de la raréfaction de ses proies (principalement des ongulés sauvages). Il a ensuite fait sa réapparition dans les Alpes et le Jura, où il est arrivé spontanément à partir de populations suisses réintroduites dans les années 70, et dans le massif des Vosges grâce à un programme de réintroduction débuté en 1983.

Espèce très endurente, le lynx adulte a généralement un domaine vital de 200 à 300 km². Mais cette espèce présente encore une aire de répartition réduite en France, résultat d'une forte fragmentation des ensembles forestiers en raison de l'urbanisation et des espaces cultivés. Cette fragmentation amoindrit notamment les possibilités de dispersion et les échanges d'individus entre les différents noyaux de populations. Les effectifs du lynx restent très faibles sur le territoire français, inférieurs à 150 adultes. Le trafic routier et ferroviaire est la principale cause de mortalité de l'espèce, touchant surtout les juvéniles. Et en raison de sa prédation occasionnelle sur les moutons, le lynx est victime du braconnage qui représente encore une menace importante pour sa survie en France.



© Philippe Garguil



© Jean-Marc Galindo

Le Bouquetin des Alpes

Capra ibex

NT

Espèce endémique européenne des massifs alpins, le Bouquetin des Alpes est un animal sédentaire qui fréquente essentiellement les milieux rocheux. Menacé autrefois par la chasse, il a quasiment disparu du territoire français au XIX^{ème} siècle. Grâce à une réglementation de la chasse dans la réserve royale du Gran Paradiso en Italie, devenue Parc national en 1922, il a fait spontanément son retour dans le massif de la Vanoise, où la création du Parc national en 1963 a permis le maintien de l'espèce, devenue emblématique.

La mise en place de territoires protégés et la réalisation de nombreuses opérations de réintroduction dans les Alpes françaises font que le Bouquetin des Alpes est aujourd'hui présent dans plusieurs départements de l'arc alpin (Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Hautes Alpes, Alpes de Haute-Provence, Alpes Maritimes). Cependant, cette espèce est encore loin d'occuper tous les milieux propices du massif. Outre une prédation, assez rare, par le loup et le lynx, le Bouquetin des Alpes est sensible à de nombreuses pathologies pouvant affecter la dynamique de ses populations.

Le Marsouin commun

Phocoena phocoena

NT

Espèce typiquement côtière, le Marsouin commun a totalement disparu des côtes méditerranéennes françaises et espagnoles à la fin du XIX^{ème} siècle. Cependant, il est encore présent en France sur le littoral Atlantique, des côtes de la Mer du Nord au sud du Golfe de Gascogne, mais il reste peu fréquent. Les côtes du Nord-Pas-de-Calais semblent les plus fréquentées par l'espèce, notamment en hiver et au printemps.

Sa situation "Quasi menacée" s'explique par l'existence de nombreuses menaces qui risquent d'engendrer un déclin des populations dans les années à venir. Le Marsouin commun est en effet fortement touché par les captures accidentelles le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique, dues à l'utilisation pour la pêche de filets maillants calés. Il est également très exposé aux polluants, tels que les organochlorés et les métaux lourds, et au dérangement causé par la pollution sonore. Sa fréquentation des estuaires, zones affectées par la pollution chimique, l'expose tout particulièrement à cette menace.



© Sylvain Cordier

Le Grand hamster

Cricetus cricetus

EN

Présent autrefois dans toute la plaine d'Alsace, le Grand hamster n'est plus trouvé aujourd'hui que dans une dizaine de communes de la région. L'espèce est inféodée aux milieux de cultures de basse altitude et le développement des cultures de printemps (mais notamment) au détriment de cultures d'hiver (blé, orge) ou pluriannuelles (luzerne) est à l'origine de la fragmentation et de la forte régression de son aire de répartition. La situation de l'espèce est désormais préoccupante en France.

Autrefois chassé et classé comme espèce nuisible, le Grand hamster bénéficie aujourd'hui d'une protection réglementaire grâce à l'alerte lancée par des associations de protection de la nature auprès des pouvoirs publics, faisant état de la régression inquiétante de ses populations. Dans ce contexte, un plan de conservation du Grand hamster d'Alsace a été mis en œuvre durant la période 2000-2004 et un deuxième plan est actuellement en cours (2007-2011). Avec une à deux portées de sept petits par an, des programmes de réintroduction ont été mis en place pour tenter de reconstituer des populations sauvages.



© Laurent Arthur



© Olivier Van Canneyt

La Grande noctule

Nyctalus lasiopterus

DD

Représentant la plus grande espèce de chauve-souris présente en Europe, la Grande noctule est encore mal connue et très peu observée vivante dans son milieu naturel. Bien qu'elle soit répartie sur une grande moitié sud du pays, elle se révèle aujourd'hui rare en France. Autrefois confondue avec la Noctule commune, plus petite, des mystères demeurent sur son comportement et ses effectifs réels. Une étude espagnole a toutefois montré que la Grande noctule était capable de capturer des oiseaux en plein vol pendant sa période de migration nocturne et de les consommer sans se poser, ce qui en fait la seule chauve-souris européenne dotée de cette aptitude.

Etant donné que l'espèce vit dans les cavités des arbres creux, l'altération du milieu et la disparition des boisements mûres, donc de ses gîtes potentiels, affectent ses populations. Une gestion appropriée des espaces forestiers est donc indispensable au maintien des populations existantes et à la colonisation d'autres régions par l'espèce.

■ Quelques exemples

Le Phoque moine

Monachus monachus

RE

Seul pinnipède de Méditerranée, le Phoque moine a complètement disparu des côtes françaises alors qu'il était présent sur les côtes de Provence jusqu'aux années 30 et en Corse jusqu'en 1976. A l'échelle mondiale, son aire de répartition est largement fragmentée : on ne le retrouve plus qu'en quelques points du pourtour Méditerranéen, de la Mer Noire et de l'Atlantique (Mauritanie et Madère).

Cette disparition brutale est le résultat direct du développement touristique sur les côtes rocheuses et dans les grottes marines et de l'augmentation de la fréquentation sur les plages, qui ont privé le Phoque moine de ses principaux sites de repos et de reproduction. De plus, la pêche excessive a nettement réduit les ressources de l'espèce, dont le régime alimentaire est essentiellement constitué de poissons. Considéré comme une espèce compétitrice par les pêcheurs, le Phoque moine a également été victime de nombreuses persécutions.

A ce jour, la conduite d'une opération de réintroduction en France n'est pas envisagée, car le prélèvement d'individus dans les dernières colonies existantes dans le monde risquerait de peser sur la viabilité de ces fragiles populations. La seule solution pour favoriser une éventuelle recolonisation naturelle du Phoque moine en France serait de mettre en place des mesures de protection des derniers habitats encore susceptibles de l'accueillir, pour y limiter les activités touristiques et la fréquentation.



© Jean-Marie Daste



© Willy Maillard

Le Rhinolophe de Méhely

Rhinolophus mehelyi

CR

Espèce typiquement méditerranéenne, le Rhinolophe de Méhely est présent de manière fragmentée en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Extrêmement rare en France, cette espèce était répertoriée dans les années 50 dans les Bouches-du-Rhône, le Gard, l'Hérault et la Corse du sud.

La situation critique du Rhinolophe de Méhely s'explique par son aire de répartition extrêmement réduite. Depuis 1963 (année des dernières mentions fiables de l'espèce en France), l'espèce n'a plus été revue ou contactée de façon certaine, malgré quelques observations possibles. L'espoir de retrouver cette espèce en France demeure faible, mais encore possible en Languedoc-Roussillon notamment.

Espèce cavernicole vivant de préférence à proximité des points d'eau, le Rhinolophe de Méhely doit faire face à la dégradation de ses principaux gîtes, due à l'urbanisation et à l'accroissement de la fréquentation sportive du milieu souterrain. De plus, la fermeture des milieux liée à la déprise agricole, entraînant l'évolution des pelouses et des prairies pâturées en landes puis en forêts, provoque la disparition des habitats ouverts qu'il affectionne. Le Rhinolophe de Méhely est donc l'espèce de chauve-souris la plus menacée de France et des prospections ciblées dans les régions favorables apparaissent nécessaires pour statuer sur sa présence actuelle sur le territoire métropolitain.



La Loutre d'Europe

Lutra lutra

LC

Mustélidé semi-aquatique, la Loutre d'Europe est inféodée aux cours d'eau, aux étangs et aux zones humides. Largement répandue en France au XIX^{ème} siècle, l'espèce a connu une nette régression (disparition des trois-quarts de son aire de répartition) et une diminution alarmante de ses effectifs dès le début du XX^{ème} siècle.

Autrefois pourchassée pour sa fourrure et longtemps considérée comme un redoutable prédateur de poissons, concurrent direct des pêcheurs, l'espèce a fait l'objet de destructions massives, essentiellement par piégeage. De plus, la pollution des cours d'eau et la dégradation des zones humides, principalement liées à l'agriculture intensive, ont largement contribué à son déclin. Au début des années 70, son aire se morcèle et la loutre n'est plus guère présente que sur la façade atlantique et dans le Massif Central. Partout ailleurs, elle a disparu ou ne subsiste plus qu'à l'état de populations relictuelles.

Ainsi, la mise en place progressive d'une protection légale de l'espèce et la conduite de campagnes de protection par des associations de protection de la nature et des spécialistes ont aujourd'hui permis à la loutre de réoccuper spontanément les réseaux hydrographiques dans la plupart des régions de la moitié sud du pays.

Toutefois, la loutre reste victime du trafic routier et de la pollution des milieux aquatiques due au rejet de biocides dans l'environnement, cette dernière menace constituant aujourd'hui l'une des plus inquiétantes pour l'espèce. La position de la loutre en fin de réseau alimentaire fait d'elle une espèce vulnérable mais également sentinelle, indicatrice de la richesse piscicole et de l'état de santé des milieux aquatiques.

Le Cachalot

Physeter macrocephalus

VU

Représentant la plus grosse espèce de cétacé à dents, le Cachalot vit uniquement en haute mer dans les eaux profondes. En France, il est observé dans l'Atlantique (moitié sud du Golfe de Gascogne) et en Méditerranée (Côte d'Azur et Corse).

La situation "Vulnérable" du Cachalot est essentiellement le résultat de l'impact de son exploitation passée, l'espèce ayant subi les ravages de la chasse. Le spermaceti, ou "blanc de baleine", substance huileuse présente dans sa tête, était employé comme lubrifiant, et l'ambre gris, concrétion se formant dans ses intestins, était recherché pour la parfumerie. Alors que l'espèce était au bord de l'extinction, sa chasse fut finalement interdite en 1982 par la Commission baleinière internationale.

Les principales menaces pesant aujourd'hui sur le Cachalot sont la pollution du milieu marin (par les PCB et les métaux lourds notamment) et l'ingestion de déchets plastiques et métalliques rejetés dans l'océan. De plus, en Méditerranée occidentale, l'espèce est affectée par des captures accidentelles dues à l'utilisation de filets maillants.



© Renato Rinaldi / Evasion Tropicale

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge mondiale
Carnivores	<i>Monachus monachus</i>	Phoque moine	RE	CR
Artiodactyles	<i>Capra pyrenaica</i>	Bouquetin des Pyrénées	RE	LC
Cétacés	<i>Eubalaena glacialis</i>	Baleine des basques	RE	EN
Chiroptères	<i>Rhinolophus mehelyi</i>	Rhinolophe de Méhely	CR	VU
Carnivores	<i>Ursus arctos</i>	Ours brun	CR	LC
Rongeurs	<i>Cricetus cricetus</i>	Grand hamster	EN	LC
Carnivores	<i>Mustela lutreola</i>	Vison d'Europe	EN	EN
Carnivores	<i>Lynx lynx</i>	Lynx boréal	EN	LC
Chiroptères	<i>Myotis schreibersii</i>	Myotis de Schreibers	VU	NT
Chiroptères	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	VU	VU
Chiroptères	<i>Myotis punicus</i>	Murin du Maghreb	VU	NT
Carnivores	<i>Canis lupus</i>	Loup gris	VU	LC
Artiodactyles	<i>Ovis gmelinii</i>	Mouflon	VU	NE
Cétacés	<i>Physeter macrocephalus</i>	Cachalot	VU	VU
Rongeurs	<i>Arvicola sapidus</i>	Campagnol amphibie	NT	VU
Lagomorphes	<i>Lepus timidus</i>	Lièvre variable	NT	LC
Lagomorphes	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	NT	NT
Soricomorphes	<i>Crocidura suaveolens</i>	Crocidure des jardins	NT	LC
Soricomorphes	<i>Galemys pyrenaicus</i>	Desman des Pyrénées	NT	VU
Chiroptères	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	NT	NT
Chiroptères	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	NT	LC
Chiroptères	<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	NT	NT
Chiroptères	<i>Myotis blythii</i>	Petit murin	NT	LC
Chiroptères	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	NT	LC
Chiroptères	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	NT	LC
Chiroptères	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	NT	LC
Carnivores	<i>Halichoerus grypus</i>	Phoque gris	NT	LC
Carnivores	<i>Phoca vitulina</i>	Phoque veau-marin	NT	LC
Artiodactyles	<i>Capra ibex</i>	Bouquetin des Alpes	NT	LC
Cétacés	<i>Balaenoptera physalus</i>	Rorqual commun	NT	EN
Cétacés	<i>Phocoena phocoena</i>	Marsouin commun	NT	LC
Rongeurs	<i>Marmota marmota</i>	Marmotte des Alpes	LC	LC
Rongeurs	<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	LC	LC
Rongeurs	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	LC	LC
Rongeurs	<i>Eliomys quercinus</i>	Lérot	LC	NT
Rongeurs	<i>Glis glis</i>	Loir gris	LC	LC
Rongeurs	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Muscardin	LC	LC
Rongeurs	<i>Arvicola scherman</i>	Campagnol fouisseur	LC	LC
Rongeurs	<i>Chionomys nivalis</i>	Campagnol des neiges	LC	LC
Rongeurs	<i>Clethrionomys glareolus</i>	Campagnol roussâtre	LC	LC
Rongeurs	<i>Microtus agrestis</i>	Campagnol agreste	LC	LC
Rongeurs	<i>Microtus arvalis</i>	Campagnol des champs	LC	LC
Rongeurs	<i>Microtus duodecimcostatus</i>	Campagnol provençal	LC	LC
Rongeurs	<i>Microtus lusitanicus</i>	Campagnol basque	LC	LC
Rongeurs	<i>Microtus multiplex</i>	Campagnol de Fatio	LC	LC
Rongeurs	<i>Microtus pyrenaicus</i>	Campagnol des Pyrénées	LC	LC
Rongeurs	<i>Microtus subterraneus</i>	Campagnol souterrain	LC	LC
Rongeurs	<i>Apodemus flavicollis</i>	Mulot à collier	LC	LC
Rongeurs	<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	LC	LC
Rongeurs	<i>Micromys minutus</i>	Rat des moissons	LC	LC

■ Mammifères de France métropolitaine

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge mondiale
Rongeurs	<i>Mus musculus</i>	Souris grise	LC	LC
Rongeurs	<i>Mus spretus</i>	Souris d'Afrique du Nord	LC	LC
Rongeurs	<i>Rattus rattus</i>	Rat noir	LC	LC
Lagomorphes	<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC	LC
Erinacéomorphes	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	LC	LC
Soricomorphes	<i>Crocidura leucodon</i>	Crocidure leucode	LC	LC
Soricomorphes	<i>Crocidura russula</i>	Crocidure musette	LC	LC
Soricomorphes	<i>Neomys anomalus</i>	Crossope de Miller	LC	LC
Soricomorphes	<i>Neomys fodiens</i>	Crossope aquatique	LC	LC
Soricomorphes	<i>Sorex coronatus</i>	Musaraigne couronnée	LC	LC
Soricomorphes	<i>Sorex minutus</i>	Musaraigne pygmée	LC	LC
Soricomorphes	<i>Suncus etruscus</i>	Pachyure étrusque	LC	LC
Soricomorphes	<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	LC	LC
Chiroptères	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	LC	LC
Chiroptères	<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	LC	LC
Chiroptères	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	LC	NT
Chiroptères	<i>Eptesicus nilssonii</i>	Sérotine de Nilsson	LC	LC
Chiroptères	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	LC	LC
Chiroptères	<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	LC	LC
Chiroptères	<i>Myotis alcaethoe</i>	Murin d'Alcaethoe	LC	DD
Chiroptères	<i>Myotis brandtii</i>	Murin de Brandt	LC	LC
Chiroptères	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	LC	LC
Chiroptères	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	LC	LC
Chiroptères	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	LC	LC
Chiroptères	<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	LC	LC
Chiroptères	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	LC	LC
Chiroptères	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	LC	LC
Chiroptères	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	LC	LC
Chiroptères	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	LC	LC
Chiroptères	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	LC	LC
Chiroptères	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	LC	LC
Carnivores	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	LC	LC
Carnivores	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	LC	NT
Carnivores	<i>Martes foina</i>	Fouine	LC	LC
Carnivores	<i>Martes martes</i>	Martre des pins	LC	LC
Carnivores	<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	LC	LC
Carnivores	<i>Mustela erminea</i>	Hermine	LC	LC
Carnivores	<i>Mustela nivalis</i>	Belette d'Europe	LC	LC
Carnivores	<i>Mustela putorius</i>	Putois d'Europe	LC	LC
Carnivores	<i>Genetta genetta</i>	Genette commune	LC	LC
Carnivores	<i>Felis silvestris</i>	Chat forestier	LC	LC
Artiodactyles	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC	LC
Artiodactyles	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	LC	LC
Artiodactyles	<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe	LC	LC
Artiodactyles	<i>Rupicapra pyrenaica</i>	Isard	LC	LC
Artiodactyles	<i>Rupicapra rupicapra</i>	Chamois	LC	LC
Cétacés	<i>Balaenoptera acutorostrata</i>	Petit rorqual	LC	LC
Cétacés	<i>Delphinus delphis</i>	Dauphin commun	LC	LC
Cétacés	<i>Globicephala melas</i>	Globicéphale noir	LC	DD
Cétacés	<i>Stenella coeruleoalba</i>	Dauphin bleu et blanc	LC	LC
Cétacés	<i>Tursiops truncatus</i>	Grand dauphin	LC	LC

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge mondiale
Rongeurs	<i>Arvicola terrestris</i>	Campagnol terrestre	DD	LC
Rongeurs	<i>Apodemus alpicola</i>	Mulot alpestre	DD	LC
Lagomorphes	<i>Lepus corsicanus</i>	Lièvre corse	DD	VU
Soricomorphes	<i>Sorex alpinus</i>	Musaraigne alpine	DD	NT
Soricomorphes	<i>Sorex antinorii</i>	Musaraigne du Valais	DD	DD
Soricomorphes	<i>Sorex araneus</i>	Musaraigne carretlet	DD	LC
Chiroptères	<i>Myotis escaleraei</i>	Murin d'Escalera	DD	NE
Chiroptères	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	Grande noctule	DD	NT
Chiroptères	<i>Plecotus macrobullaris</i>	Oreillard montagnard	DD	LC
Chiroptères	<i>Vespertilio murinus</i>	Sérotine bicolore	DD	LC
Cétacés	<i>Balaenoptera borealis</i>	Rorqual de Rudolphi	DD	EN
Cétacés	<i>Grampus griseus</i>	Dauphin de Risso	DD	LC
Cétacés	<i>Lagenorhynchus acutus</i>	Lagénorhynque à flancs blancs	DD	LC
Cétacés	<i>Lagenorhynchus albirostris</i>	Lagénorhynque à rostre blanc	DD	LC
Cétacés	<i>Hyperoodon ampullatus</i>	Hypérodon boréal	DD	DD
Cétacés	<i>Mesoplodon bidens</i>	Mésoplodon de Sowerby	DD	DD
Cétacés	<i>Ziphius cavirostris</i>	Ziphius	DD	LC
Cétacés	<i>Kogia breviceps</i>	Cachalot pygmée	DD	DD

Les catégories UICN pour la Liste rouge

RE : Espèce disparue de métropole

Espèces menacées de disparition en métropole :

CR : En danger critique d'extinction

EN : En danger

VU : Vulnérable

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle ou marginale)

NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)



■ L'Ours brun (*Ursus arctos*), classé "En danger critique d'extinction"
© Roland Clerc

■ Mammifères de France métropolitaine

Liste des espèces présentes en métropole non soumises à l'évaluation

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge mondiale
Diprotodontes	<i>Macropus rufogriseus</i>	Wallaby de Bennett	NA ^a	LC
Rongeurs	<i>Callosciurus erythraeus</i>	Ecureuil à ventre rouge	NA ^a	LC
Rongeurs	<i>Tamias sibiricus</i>	Tamias de Sibérie	NA ^a	LC
Rongeurs	<i>Microtus savii</i>	Campagnol de Savi	NA ^b	LC
Rongeurs	<i>Ondatra zibethicus</i>	Rat musqué	NA ^a	LC
Rongeurs	<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot	NA ^a	LC
Rongeurs	<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	NA ^a	LC
Lagomorphes	<i>Lepus granatensis</i>	Lièvre ibérique	NA ^a	LC
Soricomorphes	<i>Talpa caeca</i>	Taupe aveugle	NA ^b	LC
Chiroptères	<i>Myotis dasycneme</i>	Murin des marais	NA ^b	NT
Carnivores	<i>Nyctereutes procyonoides</i>	Chien viverrin	NA ^a	LC
Carnivores	<i>Procyon lotor</i>	Raton laveur	NA ^a	LC
Carnivores	<i>Mustela vison</i>	Vison d'Amérique	NA ^a	LC
Carnivores	<i>Odobenus rosmarus</i>	Morse	NA ^b	DD
Carnivores	<i>Cystophora cristata</i>	Phoque à capuchon	NA ^b	VU
Carnivores	<i>Erignathus barbatus</i>	Phoque barbu	NA ^b	LC
Carnivores	<i>Pagophilus groenlandicus</i>	Phoque du Groenland	NA ^b	LC
Carnivores	<i>Phoca hispida</i>	Phoque annelé	NA ^b	LC
Artiodactyles	<i>Cervus nippon</i>	Cerf sika	NA ^a	LC
Artiodactyles	<i>Dama dama</i>	Daim européen	NA ^a	LC
Artiodactyles	<i>Hydropotes inermis</i>	Hydropote chinois	NA ^a	VU
Cétacés	<i>Balaenoptera musculus</i>	Grand rorqual	NA ^b	EN
Cétacés	<i>Megaptera novaeangliae</i>	Mégaptère	NA ^b	LC
Cétacés	<i>Globicephala macrorhynchus</i>	Globicéphale tropical	NA ^b	DD
Cétacés	<i>Lagenodelphis hosei</i>	Dauphin de Fraser	NA ^b	LC
Cétacés	<i>Orcinus orca</i>	Orque	NA ^b	DD
Cétacés	<i>Peponocephala electra</i>	Dauphin d'Electre	NA ^b	LC
Cétacés	<i>Pseudorca crassidens</i>	Faux-orque	NA ^b	DD
Cétacés	<i>Stenella frontalis</i>	Dauphin tacheté de l'Atlantique	NA ^b	DD
Cétacés	<i>Steno bredanensis</i>	Sténo à rostre étroit	NA ^b	LC
Cétacés	<i>Mesoplodon densirostris</i>	Baleine à bec de Blainville	NA ^b	DD
Cétacés	<i>Mesoplodon europaeus</i>	Baleine de Gervais	NA ^b	DD
Cétacés	<i>Kogia sima</i>	Cachalot nain	NA ^b	DD

(a) Espèce introduite en métropole dans la période récente (après 1500) ; (b) Espèce présente en métropole de manière occasionnelle ou marginale.

Liste des sous-espèces et populations ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Sous-espèce ou Population	Catégorie Liste rouge France
Carnivores	<i>Felis silvestris</i>	Chat ganté	<i>Ssp. lybica</i>	DD
Artiodactyles	<i>Cervus elaphus</i>	Cerf de Corse	<i>Ssp. corsicanus</i>	EN
Cétacés	<i>Balaenoptera acutorostrata</i>	Petit rorqual	pop. Méditerranéenne pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	DD LC
Cétacés	<i>Balaenoptera physalus</i>	Rorqual commun	pop. Méditerranéenne pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	NT NT
Cétacés	<i>Delphinus delphis</i>	Dauphin commun	pop. Méditerranéenne pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	DD LC
Cétacés	<i>Globicephala melas</i>	Globicéphale noir	pop. Méditerranéenne pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	DD LC
Cétacés	<i>Stenella coeruleoalba</i>	Dauphin bleu et blanc	pop. Méditerranéenne pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	VU LC
Cétacés	<i>Tursiops truncatus</i>	Grand dauphin	pop. Méditerranéenne pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	VU LC
Cétacés	<i>Physeter macrocephalus</i>	Cachalot	pop. Méditerranéenne pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	EN VU

La Liste rouge des espèces menacées en France

Etablie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures informations disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France.



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 7 organismes publics et 35 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plateforme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de plus de 200 experts répartis en cinq commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit 130 spécialistes. L'UICN International a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

<http://www.uicn.fr>



Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la double tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Ses missions incluent la recherche, la gestion des collections, l'expertise et la diffusion des connaissances.

Le Service du patrimoine naturel du MNHN est responsable de la conduite scientifique de l'inventaire du patrimoine naturel en France, et à ce titre autorité scientifique de la Liste rouge nationale. Il développe une base de données nationale sur la nature rassemblant des informations sur les espèces présentes sur le territoire. Institution de renommée internationale, le MNHN dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation.

<http://www.mnhn.fr>

Chapitre Mammifères de France métropolitaine réalisé en partenariat avec :



La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, association agréée par le Ministère de l'écologie, a pour objectifs la connaissance des mammifères français et de leur répartition, ainsi que leur protection et celle de leur environnement. Centralisant les observations de plusieurs centaines de naturalistes, elle est partenaire du Muséum national d'Histoire naturelle dans la conduite de l'inventaire national du patrimoine naturel, auquel elle participe en organisant, animant, réalisant et exploitant la collecte des données sur tous les mammifères de France.

<http://www.sfepm.org>



L'Office national de la chasse et de la faune sauvage est un établissement public de l'Etat qui, selon l'article L421-1 du code de l'Environnement, a pour mission de réaliser des études, des recherches et des expérimentations concernant la conservation, la restauration et la gestion de la faune sauvage et de ses habitats. Il dispose pour cela d'unités de recherches regroupant 100 chercheurs et techniciens, spécialistes de la faune sauvage. Il apporte également son concours à l'Etat pour l'évaluation de l'état de la faune sauvage ainsi que le suivi de sa gestion, notamment sur les espèces de mammifères dont la chasse est autorisée.

<http://www.oncfs.gouv.fr>

Avec le soutien de :

